



COMMUNE DE FONTENAILLES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Adoptée au cours de la séance de Conseil municipal du 7 avril 2021

La population de la Commune, au 1^{er} janvier 2021 est de 1071 habitants.

Les objectifs poursuivis du budget présenté se traduisent par la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- stabiliser la fiscalité
- stabiliser l'endettement.

Le contexte sanitaire incertain impactera évidemment les réalisations budgétaires 2021.

Il s'équilibre : en dépenses et recettes de fonctionnement à **1 347 024.05 €**
en dépenses et recettes d'investissement à **851 189.34 €**

I – Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

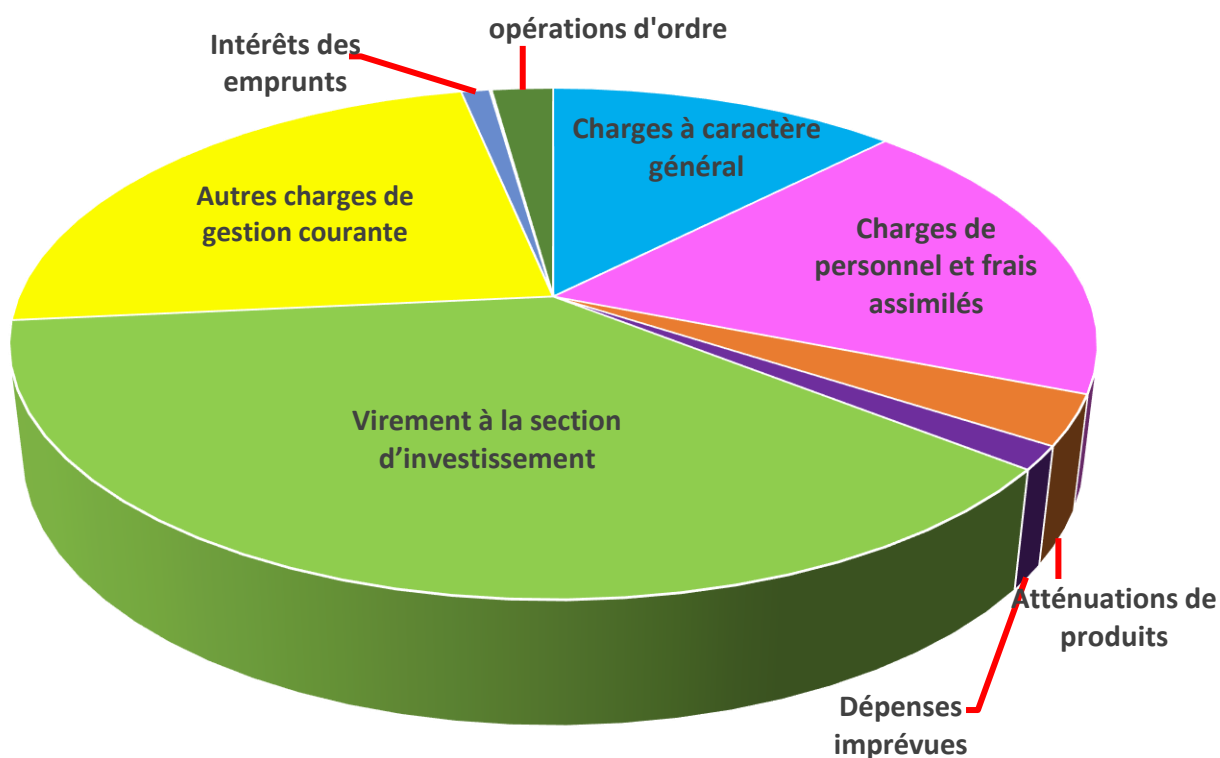
Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 1 338 147.05 € se répartissent entre les opérations réelles pour 807 811.80 €, les opérations d'ordre pour 29 384.16 € et le virement à la section d'investissement 509 828.09 €.

Ces dépenses s'établissent comme suit :

DEPENSES	BP 2021 Proposition
011 - Charges à caractère général	167 002.25 €
012 - Charges de personnel	250 700.00 €
014 – Atténuation de produits	42 547.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	312 997.29 €
66 - Charges financières	13 565.26 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000.00 €
022 - Dépenses imprévues	20 000,00 €
Total des Dépenses réelles de fonctionnement	807 811.80 €

042 - Amortissement	1 065,00 €
Diverses opérations d'ordre	28 319,16 €
Total des Dépenses d'ordre de fonctionnement	29 384,16 €
Total Dépenses (réelles + ordre)	837 195,96 €
023 - Virement à la section d'investissement	509 828,09 €
TOTAL GENERAL	1 347 024,05 €

Dépenses de fonctionnement



- Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupant les achats courants, les services extérieurs, les impôts et taxes devraient augmenter d'environ 12% dues à la mise aux normes de l'installation électrique de Nangilude et à l'intégration du CCAS dans le budget communal.
- Les charges de personnel (chapitre 012) devraient augmenter suite à la reprise d'un agent titulaire.
- Les autres charges de gestion (chapitre 65) devraient croître d'environ 22% suite à une augmentation importante de la participation du Syndicat Pédagogique de Villefermoy.
- Les charges financières (chapitre 66) regroupent les intérêts des emprunts.

Il est entendu que pour les comptes 011 (charges à caractère général), 012 (charges de personnel) et 65 (autres charges de gestion courante), il s'agit d'enveloppe plafond que la commune s'emploiera à ne pas dépasser.

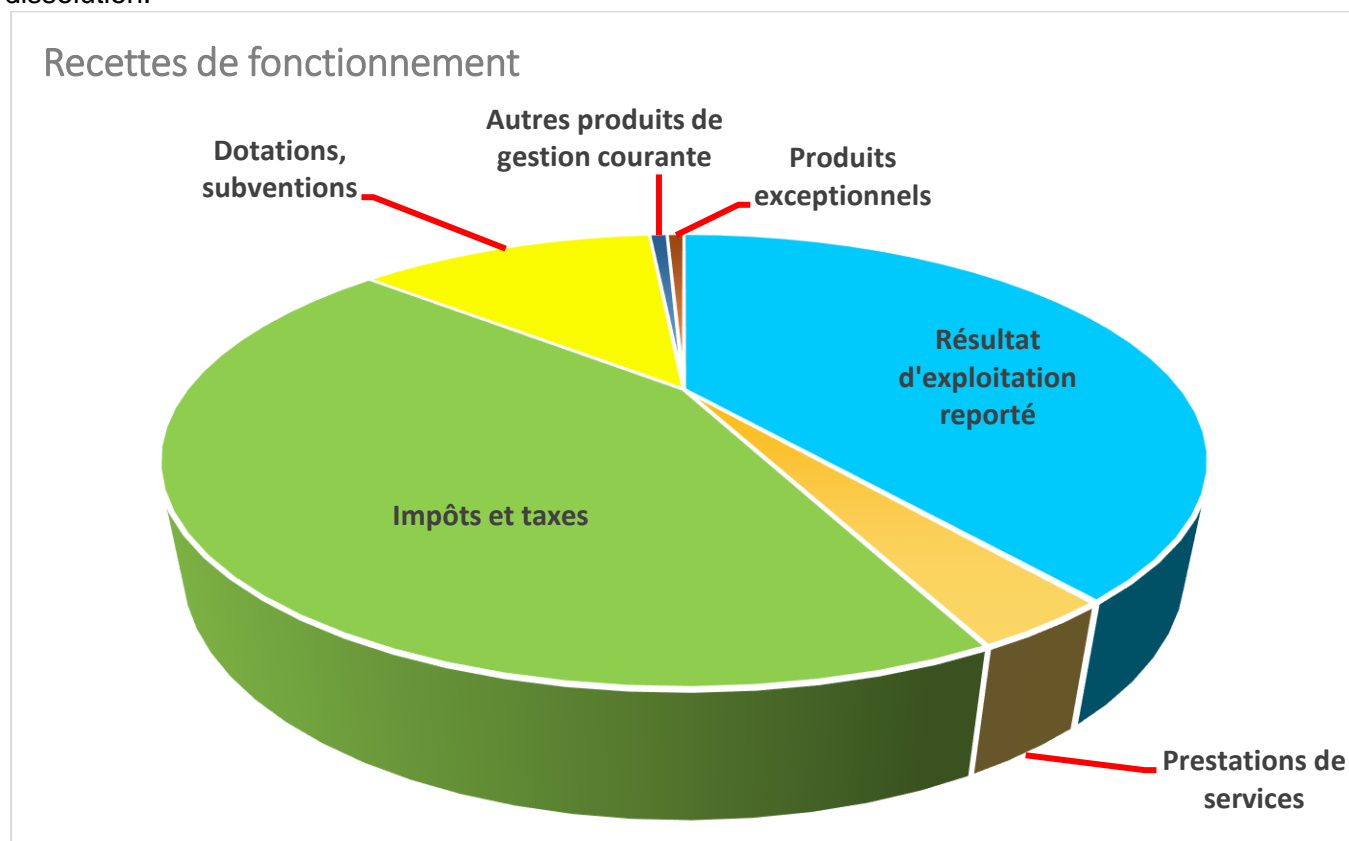
Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, d'un montant de 1 338 147.05 € se structurent essentiellement autour de deux pôles, en opérations réelles et en opérations d'ordre.

Ces recettes s'établissent comme suit :

RECETTES	BP 2021 Proposition
013 - Atténuation de charges	1 000.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	46 406,00 €
73 - Impôts et taxes	584 868,00 €
74 - Dotations et participations	165 881.86 €
75 - Autres produits de gestion courante	10 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	9 600,00 €
Total des Recettes réelles de fonctionnement	817 755.86 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté ou anticipé	529 268.19 €
TOTAL GENERAL	1 347 024.05 €

Les recettes de fonctionnement ont été estimées en prenant comme référence le résultat 2020. L'excédent de fonctionnement comprend l'excédent 2020 du CCAS (11 790.38 €) suite à sa dissolution.



Informations complémentaires :

Au chapitre 70 « Produits des services », figure le remboursement du personnel postal et le règlement des factures de garderie.

Au chapitre 74 « Dotations et participations »,
Les dotations devraient restées stables pour 2021.

Au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »,
Les recettes de la salle des loisirs devraient avoir une perte d'environ 50% dûe au virus.

Stabilité fiscale

Les taux de la fiscalité directe locale 2021	
Taxe	Taux voté
Taxe d'habitation	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	39.98%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	69.93%

Les produits attendus :

Produits des impôts locaux 2020			Produits prévisionnels 2021	
Taxes	Produits	En euros par habitant	Produits	En euros par habitant
Taxe d'habitation	305 146.00 €	282,80	0 €	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	212 766.00 €	197,18	397 121,00 €	370.79
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	36 993.00 €	34,28	37 063,00 €	34,60
Versement coefficient correcteur			118 684,00 €	

Les taux des taxes restent inchangés depuis 2014 et sont reconduits pour 2021. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est majoré du taux départemental (18% pour la seine et Marne)

III – Section d'investissement

Dépenses d'investissement

Elles se composent notamment du remboursement des emprunts en capital (411 256.65 €), des immobilisations corporelles et en cours (380 118.34 €), et des immobilisations incorporelles (24 700,00 €).

Remboursement de la dette :

Une avance de 357 000€, en attendant de toucher les subventions et le FCTVA pour le contrat COR en 2018 arrive à échéance en septembre 2021.

Un programme d'investissement :

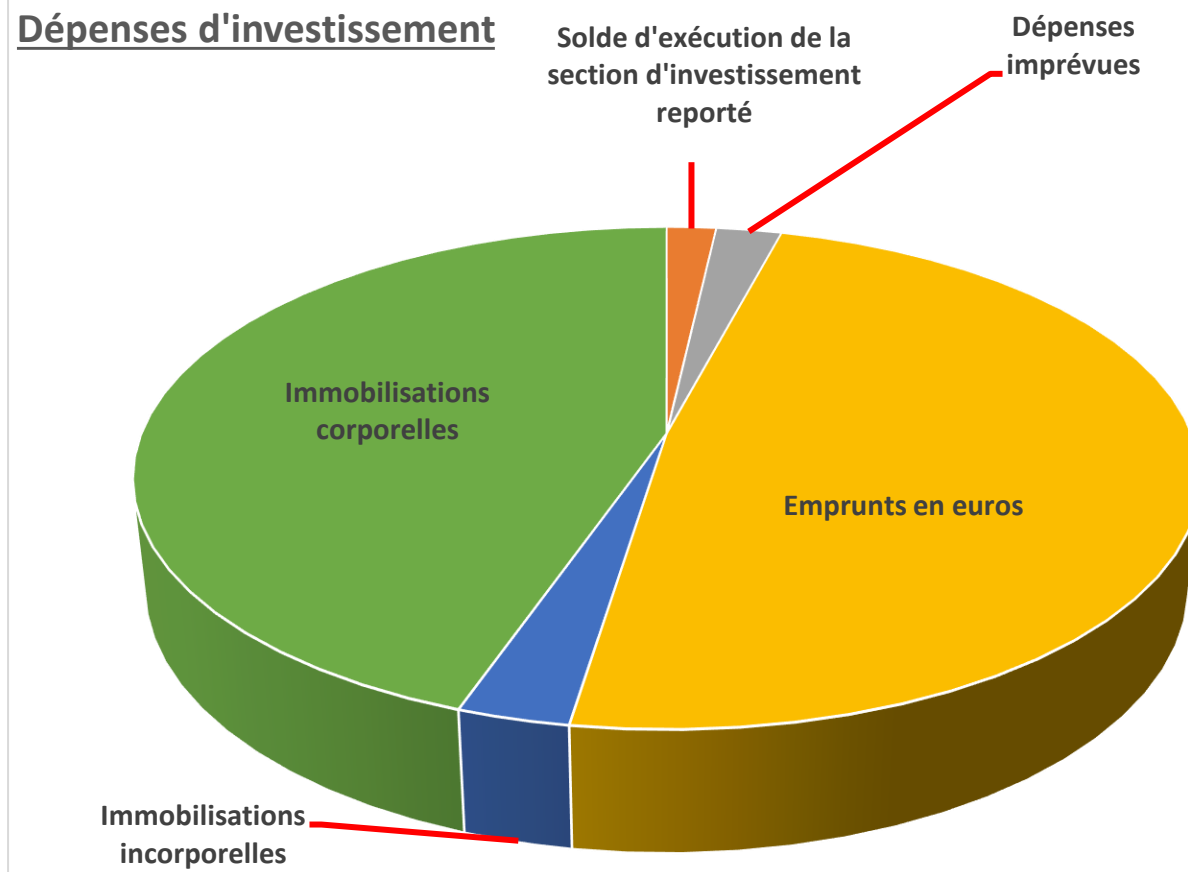
Du au confinement, la 3^{ème} phase des travaux de l'église n'a pas eu lieu en 2020, celle-ci s'effectuera cette année pour un montant de 191 820.00 €

Sont prévues, également pour les plus significatives, les opérations suivantes :

- Route du cimetière26 000.00 €
- Changement des fenêtres de la mairie.....32 000.00 €

DEPENSES	BP 2021 Proposition
16 - Emprunts et dettes assimilées	411 256.65 €
20 - Immobilisations incorporelles	24 700.00 €
21 - Immobilisations corporelles	380 118.34 €
Total dépenses	816 074.99 €
001 - Déficit d'investissement reporté	15 114.35 €
020 – Dépenses imprévues	20 000.00 €
Total dépenses d'investissement (avec Résultat)	851 189.34 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

Les recettes mobilisées pour financer les investissements comprennent :

- Le virement de la section de fonctionnement (Epargne brute ou capacité d'autofinancement),
- Les recettes propres (subventions, dotations, Taxe d'aménagement, FCTVA,...),
- Les excédents de fonctionnement capitalisés.

RECETTES	BP 2021 Proposition
10 - Dotations, fonds divers et réserves	101 566.96 €
13 - Subventions d'investissement	210 410.13 €
21 – Immobilisations corporelles	3 000.00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	509 828.09 €
Total Recettes (hors OP D'ordre)	824 805.18 €
040 - Total Opérations d'ordre	26 384.16 €
Total recettes d'investissement (avec Résultat)	851 189.34 €

Informations complémentaires :

- Au chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves », le FCTVA à percevoir est de 76 452.61 €, l'excédent de fonctionnements capitalisés est de 15 114.35 €.
- Au chapitre 13 « Subventions d'investissement », ces recettes sont liées aux travaux d'investissement 2020 et 2021, principalement aux travaux d'éclairage public, à l'église et à l'enfouissement de la rue de la place chaude.

